

**COMMUNE DE MARLY**  
**Secrétariat**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU MERCREDI 26 MARS 2014 A 19 H 30**

---

**PRESIDENCE** : Mme Claudia CLEMENT, Présidente

**PRESENCES** : Conseil général : 45  
: Conseil communal : 9

**EXCUSE-E-S** : Mmes Sandra Herren (UDC) et Véréne Tschanz (MV)  
MM. Jacques Kuenlin (PDC), Bernard Schneuwly (MV) et Bertrand Späth (VL)

**SECRETAIRE** : M. Luc MONTELEONE

**REDACTRICE DU PROCES-VERBAL** : Mme Martine BOZIER, avec la collaboration de  
M. Luc MONTELEONE

~ ~ ~ ~ ~

**LIEU** : Grande salle de Marly Cité

~ ~ ~ ~ ~

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 11 et 18 décembre 2013
2. Budget d'investissement 2014, crédit d'investissement pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice (message 01-14)
3. Election d'un membre à la Commission financière
4. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
5. Informations sur l'avancement de l'analyse de la situation financière
6. Informations sur le rapport de l'enquête concernant le sport à Marly et à Hünenberg
7. Divers

~ ~ ~ ~ ~

Mme Claudia CLEMENT, Présidente, ouvre la séance en saluant Monsieur **Introduction** le Syndic, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, le public, ainsi que les représentants de la presse.

La Présidente informe que des copies des documents traités ce soir sont à la disposition du public à l'entrée de la salle.

Elle souhaite la plus cordiale bienvenue à M. Cyril BENOIT du PDC, nouveau Conseiller général, qui succède à M. Edgar SCHORDERET, démissionnaire. M. BENOIT a été assermenté par le Préfet et il peut donc siéger valablement.

Mme CLEMENT relève que la séance a été convoquée dans les délais, selon l'article 22 du Règlement du Conseil général. Le quorum de 26 étant atteint, le Conseil général peut donc siéger valablement. Elle rappelle en outre que les débats du Conseil général sont enregistrés selon l'article 52 et seront effacés après l'approbation du procès-verbal.

La Présidente demande s'il y a des remarques relatives à l'ordre du jour. Comme tel n'est pas le cas, l'assemblée approuve cet ordre du jour à l'unanimité.

Pour la séance de ce soir, Mme CLEMENT excuse l'absence de Mmes Sandra HERREN (UDC) et Vèrène TSCHANZ (MV), ainsi que de MM. Jacques KUENLIN (PDC), Bernard SCHNEUWLY (MV) et Bertrand SPÄTH (PVL).

~ ~ ~ ~ ~

**1. Approbation des procès-verbaux des séances des 11 et 18 décembre 2013** *Intervention de la Présidente*

La Présidente demande à l'assemblée si les procès-verbaux des séances des 11 et 18 décembre 2013 appellent des remarques.

Mme Florence CAUHEPE, PDC, émet une remarque au sujet du point « divers » ressortant soit du procès-verbal du 11 décembre soit de celui du 18 décembre, car il lui semblait avoir formulé une demande à l'attention du Conseil communal. Elle souhaitait alors mettre à l'ordre du jour d'une prochaine séance de 2014 un point sur l'Agglomération de Fribourg, compte tenu des développements qui sont intervenus. Comme elle ne retrouve pas cette demande dans les procès-verbaux, Mme CAUHEPE souhaite qu'elle y figure, car elle estime que c'est un objet important pour le futur. *Intervention de Mme CAUHEPE*

**Les procès-verbaux des séances des 11 et 18 décembre 2013 sont approuvés à la majorité évidente, sans opposition, avec la remarque de Mme Cauhépé.** *Décision*

**2. Budget d'investissement 2014, crédit d'investissement pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice (message 01-14)**

M. Jean-Pierre HELBLING, Syndic, rappelle qu'au début décembre 2012, un message pour le même objet, d'un montant de 25'000 francs, avait été refusé par le Conseil général. Or, la situation a depuis évolué, puisque la nacelle existante a subi des dégâts importants durant l'année 2013. Cet engin est maintenant inutilisable, sans y apporter des investissements d'environ 4'000 francs. Le Conseil communal a donc cherché des alternatives et a trouvé une nacelle élévatrice d'exposition, pour un montant de 17'000 francs. C'est donc suite à cette avarie que le Conseil communal revient devant le Conseil général avec ce message. *Intervention du Conseil communal*

Au nom de la Commission financière, Mme Anne DEFFERRARD relève qu'afin de permettre l'achat de cette nacelle dont la pertinence de l'acquisition est démontrée dans le message du Conseil communal, ce dernier propose de diminuer le message 13-13 du montant équivalent et de l'utiliser pour cet achat. Ceci a pour conséquence que le budget 2014 demeure inchangé. *Préavis de la Commission financière*

- ✓ Coût de la nacelle : CHF 17'000
- ✓ Emprunt : CHF 17'000
- ✓ Coûts financiers annuels : CHF 510
- ✓ Coût amortissement : CHF 2'550
- ✓ Charge d'exploitation estimée : CHF 750

C'est à l'unanimité que la Commission financière préavise favorablement la modification du message 13-13 ainsi que cette dépense.

**La Présidente passe au vote le message 01-14 relatif à l'acquisition d'une nacelle élévatrice qui est accepté à la majorité évidente, sans opposition. La dépense de Fr. 17'000.- est donc autorisée.** *Décision*

### **3. Election d'un membre à la Commission financière**

Mme Dominique ALT, PDC, a le grand plaisir de proposer la candidature de Mme Florence CAUHEPE. Après avoir grandi à Marly où elle a suivi son cursus obligatoire et passé son bac à Ste-Croix, Mme CAUHEPE a poursuivi ses études supérieures à la Sorbonne. Elle a travaillé dans les services de communication de grands organismes, comme la Bourse de Paris ou le Ministère de la Justice à Paris, notamment. Elle est revenue en Suisse en 2001, où elle a occupé le poste de Cheffe du service des affaires économiques de la Ville de Fribourg et de Déléguée du réseau économique, puis de l'Agglomération, tel qu'il lui tient à cœur, durant près de 10 ans. Mme CAUHEPE est désormais chargée de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg, au département des sciences de la communication et des médias.

*Intervention de  
Mme ALT*

Mme ALT remercie l'assemblée de bien vouloir soutenir cette candidature.

**Résultat de l'élection d'un membre à la Commission financière :**

*Décision*

- **Bulletins distribués** : 45
- **Bulletins rentrés** : 45
- **Bulletins blancs** : 0
- **Bulletins nuls** : 0
- **Bulletins valables** : 45
- **Majorité absolue** : 23

**Est élue membre de la Commission financière, par 42 voix,  
Mme Florence CAUHEPE.**

**A obtenu 2 voix : M. Cyril BENOIT, PDC,**

**A obtenu 1 voix : Mme Dominique ALT, PDC.**

L'assemblée félicite la nouvelle élue.

### **4. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours**

*Intervention du  
Conseil communal*

M. Jean-Pierre HELBLING apporte les informations suivantes :

#### **Fusion 2016**

Il rappelle que le Conseil communal a renoncé à la consultation populaire, vu la prise de position des deux autres communes. Le projet est pour

l'instant au point mort. Le Conseil communal va y réfléchir dans le cadre de l'analyse financière, dans le sens de collaborations et de participations sectorielles.

### **Appartements pour seniors**

M. HELBLING annonce que la promesse de vente du droit de superficie a été signée devant notaire. Les architectes sont en train de peaufiner les détails du projet, notamment en ce qui concerne l'implantation du bâtiment et diverses questions techniques. Les surfaces et les équipements doivent faire l'objet d'une validation par le Conseil communal, avec le concours de la Commission des bâtiments, vers la mi-avril. M. HELBLING déclare avec satisfaction que les demandes de réservation dépassent déjà largement le nombre d'appartements prévus.

### **Travaux adjugés lors des budgets 2013**

M. HELBLING récapitule les différents travaux effectués ou à effectuer :

Bâtiment Les Epinettes 2 : l'étude du plan de fermeture à l'école de Cité est en cours. Lors des vacances de Carnaval, la vitrification des parquets a été entreprise.

Bâtiment Les Epinettes 4 : les lignes de traçage à la halle de sports supérieure seront exécutées lors des vacances de Pâques, de même que le remplacement des plinthes ; la porte du local des engins a été posée durant Carnaval. Le remplacement des rideaux de fond de scène devrait se faire durant la pause de Pâques.

A Marly Grand-Pré, dans la halle omnisports, l'assainissement du local douche n° 3 a été fait lors des vacances de Carnaval. La réfection de la piste de 100 mètres à l'école de Grand-Pré sera entreprise durant les vacances de Pâques.

Pour le bâtiment administratif, les travaux relatifs au changement des monoblocs des ventilations seront adjugés ce printemps.

Au Centre sportif, le remplacement de certaines portes et fenêtres au bureau est en cours, une partie ayant déjà été réalisée.

Au sujet de la réfection complète du plancher de la scène, M. HELBLING explique que le Conseil communal étudie encore ce dossier ; une réalisation devrait se faire dans le courant du mois de septembre. En ce qui concerne l'étude du bureau d'ingénieurs pour l'assainissement du chauffage à bois et l'extension du projet, le montant a été adjugé et ce mandat devrait être terminé vers la mi-mai.

D'autres dossiers, dont les investissements ont été votés, vont suivre.

M. HELBLING donnera des informations lors de la prochaine séance.

Concernant le Pré Zurthanen, Mme Dominique ALT, PDC, aimerait connaître l'identité des deux représentants de la commune à la Commission de bâtisse. **Question de Mme ALT**

M. Jean-Pierre HELBLING informe que ces deux personnes n'ont pas encore été désignées. Il donnera des informations ultérieurement. **Réponse du Conseil communal**

Au sujet de l'informatique scolaire, Mme Françoise SAVARY indique que le Conseil communal a décidé de prolonger et de terminer la phase de test pour les tableaux interactifs avant de procéder à des acquisitions supplémentaires, ceci dans l'optique de s'assurer que le choix de la technologie est le bon et de permettre les conversions nécessaires le cas échéant. Le choix définitif de la solution interactive sera donc arrêté en automne 2014 et les équipements commandés en 2015. D'autre part, le Conseil communal a décidé d'intégrer une partie des représentants du groupe informatique de la Commission scolaire à la Commission informatique communale. Il s'agit de M. Claude BAYS, membre permanent, de Mme Stéphanie BEAUD, responsable de l'informatique scolaire et d'elle-même pour les séances traitant de thématiques scolaires. Pour information, le coordinateur informatique communal, M. VUILLE, est déjà chargé du suivi de l'informatique scolaire. **Intervention du Conseil communal**

M. Jean-Marc BOECHAT explique le déroulement du concours European 12. Le périmètre prévu est celui qui figure en jaune sur la photographie ci-dessous, plus une intégration à plus large échelle qui comprend pratiquement toute la commune jusqu'à la route de la Grangette. **Intervention du Conseil communal**



Les étapes de ce concours ont été nombreuses, la première étant celle de Malmö où une rencontre a eu lieu avec le jury des autres villes. L'idée qui en est ressortie était que les projets devaient être intéressants pour les jeunes architectes auxquels ce concours est destiné. La discussion a porté

essentiellement sur la problématique de récupération des anciennes grandes zones industrielles qui, l'économie aidant, étaient passées en friche. M. BOECHAT mentionne par exemple l'usine Pfaff en Allemagne qui est un immense secteur.

Le 26 avril 2013, une partie des candidats qui s'intéressaient au site de Marly sont venus visiter les lieux.



Une fois les projets déposés, le jury s'est réuni à Marly en octobre 2013, durant les vacances scolaires. Les projets étaient présentés dans la salle de sport de manière confidentielle.



**1ERE SESSION DU JURY SUISS  
EUROPAN 12 MARLY (octobre 2013)**



Une seconde session générale s'est déroulée à Paris en novembre 2013, où les projets présélectionnés par le jury étaient exposés.



**FORUM EUROPEEN DES VILLES ET DES  
JURYS EUROPAN 12 A PARIS (Nov. 2013)**



La délégation du Conseil communal y a débattu avec le jury avant que celui-ci ne prenne ses décisions. Un des propriétaires a également fait le déplacement, car il était intéressant d'avoir son opinion. M. BOECHAT constate que les architectes sont devenus extrêmement conservateurs. La seconde session du jury a eu lieu à Couvet en novembre 2013 lors de laquelle la décision a été prise sur les gagnants et les viennent-ensuite.



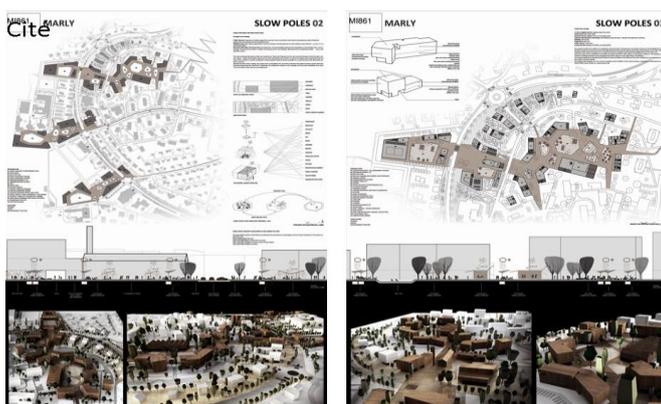
**2EME SESSION DU JURY SUISSE  
EUROPAN 12 A COUVET (Nov. 2013)**



C'est à ce moment-là qu'on a pu découvrir les 30 projets déposés pour le site de Marly. Sur ces 30 projets, 7 ont été sélectionnés par le jury et 4 projets ont été primés.

Selon le vocabulaire utilisé par Europan, le projet arrivant en première position est baptisé : « lauréat » et le second : « mentionné ». Le jury a encore la possibilité de nommer deux projets, qui sont intéressants par certains aspects. Ce sont les projets « cités ».

Le premier projet « cité » a été réalisé par des architectes italiens qui l'ont baptisé « Slow Poles ».



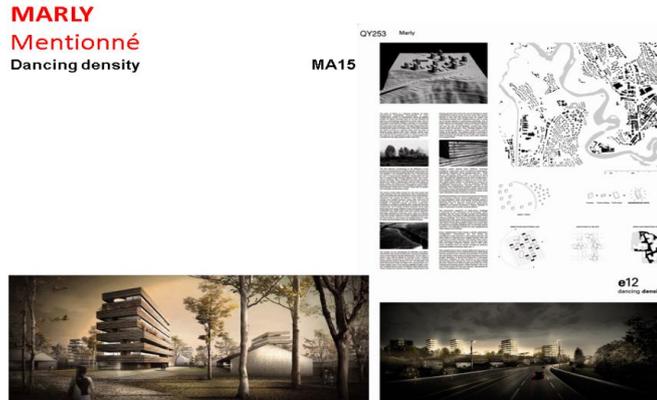
Selon M. BOECHAT, l'intérêt de ce projet est qu'il traverse la route cantonale. Il s'est attaché au problème depuis la Grangette jusqu'à la gare, de façon à relier Marly un peu plus clairement au reste de la ville.

Le deuxième projet « cité » se nomme «Urban Archipelago ».



C'est une espèce de récréation de la Polynésie française. L'intérêt de ce projet est qu'il propose une perméabilité totale du quartier. Il y offre aussi la possibilité d'y inclure, en cas de besoin, le site de la piscine. Si ce projet a des inconvénients, il donne par contre une image de l'entrée de Marly qui est vraiment très intéressante.

Le projet « mentionné », qui s'appelle « Dancing density », est un système assez intéressant de plateformes sur lesquelles sont construits les immeubles soit commerciaux, soit d'habitation.



M. BOECHAT trouve ce projet intéressant, parce que ce ne sont pas des bâtiments en béton brut mais en bois qui est un symbole de Winckler. Les architectes ont habillé ces bâtiments d'une balustrade en bois qui fait un bel effet.

Enfin, le projet « lauréat » a été baptisé « Le Parc des Falaises ».



L'idée de ce projet, qui a séduit le jury et les propriétaires, est l'organisation de la zone en plusieurs bandes : la bande d'habitation où un grand parc fait la liaison avec les parcs existants de la Route du Nord, la bande mixte habitation-artisanat et la bande d'intérêt général où on pourrait construire des infrastructures d'intérêt général. C'est cette organisation en zones qui est la vertu cardinale du projet. M. BOECHAT explique que, ce vendredi, une discussion aura lieu avec les lauréats qui ont retravaillé le projet, notamment au niveau de la densification qui se situe à peu près à 0,7, alors qu'elle devrait être pratiquement du double. Il faut trouver des solutions pour arriver à habiller cette zone de façon un peu plus correcte par rapport aux objectifs. La partie comportant des tours doit être revue. M. BOECHAT précise encore que les parkings sont tous souterrains.

En conclusion, on ne parle plus de la zone Winckler, mais bien du « Parc des Falaises », une appellation qui, selon M. BOECHAT, ne traduit plus aucune connotation négative.

Mme Dominique ALT, PDC, remercie M. BOECHAT pour le travail effectué et excuse son absence lors de la présentation des projets. Elle demande si le projet, tel que présenté, a déjà fait l'objet d'une démarche complémentaire, que ce soit pour des échanges d'informations ou de points de vue avec l'Agglo ou avec le SECA. Elle souhaite savoir également la suite prévue pour le Parc des Falaises.

**Question de  
Mme ALT**

M. Jean-Marc BOECHAT informe qu'aucun contact n'a été pris pour l'instant avec le SECA, puisque le projet n'est pas conforme au niveau de la densification. Au sujet du vernissage de jeudi, M. BOECHAT déclare avoir été dépendant de l'organisation European et informé tardivement de ce qui allait s'y passer. Le lendemain de ce vernissage, une discussion a eu lieu

**Réponse du  
Conseil communal**

avec les architectes et le jury d'Europarc pour définir ce qu'il fallait retravailler. Trois semaines plus tard, soit ce vendredi, une nouvelle discussion est prévue avec le jury d'Europarc et les propriétaires sur la suite à donner au projet. M. BOECHAT déclare que la commune a donné les graines pour semer et que c'est maintenant aux propriétaires de retourner le terrain. M. BOECHAT relève encore l'écho enthousiaste des propriétaires à la connaissance du projet.

Mme Florence CAUHEPE, PDC, aimerait que le Conseil communal précise ce qu'il entend par « densification ». En effet, elle constate sur les projets des immeubles relativement hauts et craint le même schéma qu'à la route du Centre 33.

**Question de  
Mme CAUHEPE**

M. Jean-Marc BOECHAT répond que la densification n'est plus une option, mais bien une obligation. C'est une tâche qui est mise en avant par la Confédération, par le Canton et par l'Agglomération et il pense que c'est la bonne solution. La densification doit se faire, mais M. BOECHAT estime qu'elle doit être de qualité. La vraie densification devrait s'accompagner de suffisamment d'espaces verts pour qu'on puisse y vivre correctement. Elle doit aussi s'accompagner de mesures constructives pour que les habitants n'aient pas l'impression d'y vivre avec 45 ménages en même temps. C'est donc un ensemble. La densité visée pour toute la zone est un IBUS entre 1,2 et 1,5 pour être large. Dans la zone urbaine, M. BOECHAT précise que la densité maximum est de 1,5 plus un indice de 0,25 pour les parkings souterrains. On peut donc construire assez serré au bord de la route et un peu moins serré derrière. C'est l'avantage de considérer le tout et non pas partie par partie, de façon à ce qu'on puisse régler les densités d'une façon correcte.

**Réponse du  
Conseil communal**

M. Sergio MANTELLI, PLR, souhaite des précisions sur la suite de ce projet. Est-ce qu'un promoteur va racheter les terrains pour réaliser ce projet ou y a-t-il déjà des scénarios sur l'évolution de la situation ?

**Question de  
M. MANTELLI**

M. Jean-Marc BOECHAT déclare que cela relève du droit privé sur lequel la commune n'a pas forcément la main. Il est indispensable qu'une personne prenne en main le projet pour qu'il avance. Une discussion est en route avec le consortium des frères Brodard qui détient 40 % du parc et la maison Alfred Müller qui détient 8'000 m<sup>2</sup>. D'après ce que M. BOECHAT a compris, les négociations entre propriétaires sont en route. La façon dont elle va se faire n'est cependant pas encore arrêtée. M. BOECHAT estime

**Réponse du  
Conseil communal**

qu'il est sage de laisser faire les professionnels et de les aider à aller de l'avant.

M. Claude BIELMANN, MV, précise que l'Etat a mandaté un bureau pour s'occuper de la densification. ***Intervention de M. BIELMANN***

M. Jean-Marc BOECHAT informe qu'effectivement une demande émanant du SECA est parvenue à la commune au mois de décembre 2013 dans le but de faire une étude sur l'aspect pratique de la densification. Le périmètre choisi est celui qui va du pont de Pérolles jusqu'à la route de la Grangette, des deux côtés. Ce périmètre est sous l'étude d'un bureau de Genève qui va essayer de donner des pistes sur la façon de transformer ce tissu. M. BOECHAT avoue avoir peu d'idée sur la question, car cela ne va pas être facile. Ce n'est pas quelque chose qui peut se faire rapidement. A côté de cela, le SECA est revenu à la charge en proposant de faire la même étude sur les zones industrielles de Marly. Comme cette étude est offerte par le canton, il y a lieu de l'accepter. M. BOECHAT estime que c'est un élément important à intégrer dans les réflexions sur notre PAL. ***Intervention du Conseil communal***

M. Sergio MANTELLI, PLR, demande s'il existe actuellement des projets de tours à Marly. ***Question de M. MANTELLI***

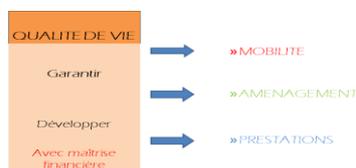
M. Jean-Marc BOECHAT répond par la négative. ***Réponse du Conseil communal***

## **5. Informations sur l'avancement de l'analyse de la situation financière**

Pour présenter ce sujet, M. Jean-Pierre HELBLING donnera quelques réflexions générales, puis M. Jean-Marc BOECHAT complètera avec quelques statistiques qui ont été présentées lors de la journée de réflexion du Conseil communal, et enfin M. Jean-Pierre OERTIG détaillera les différentes étapes de travail. ***Intervention du Conseil communal***

Avant d'entrer dans des considérations financières, M. HELBLING informe que le Conseil communal a décidé de discuter pour dégager une vision. Cette vision a été unanimement acceptée par tous les membres du Conseil communal et une phrase en est ressortie : la qualité de vie.

Pour arriver à ce mot d'ordre, le Conseil communal a dégagé trois axes : la mobilité, l'aménagement et les prestations.



L'idée est donc de garantir la mobilité, de développer l'aménagement, et évidemment d'en maîtriser les coûts.

M. HELBLING donne en vrac tous les thèmes abordés par le Conseil communal : les écoles, un environnement maîtrisé et attrayant qu'on ne laisse pas se dégrader, la propreté, des quartiers agréables avec leurs spécificités, la proximité de la nature, l'accès aux transports publics et la mobilité jusque dans les quartiers, les problèmes d'accès pour les entreprises, une mixité sociale dans les quartiers qui est à favoriser et tout l'enrichissement que l'on peut en retirer. La discussion s'est poursuivie sur la disponibilité et la proximité des autorités et des différents services de l'administration envers les habitants de Marly. La taille de la commune a été abordée : l'augmentation de la population doit être maîtrisée avec des limites relatives aux infrastructures. On sait que nos infrastructures sont faites pour accueillir environ 1'400 à 1'500 habitants de plus. Le renforcement de la communication et de l'information de ce qui se passe dans la commune a également été abordé. Les collaborations intercommunales ont été discutées : nous allons oublier le terme « fusion » et partir dans une réflexion par secteurs, de ce qui pourrait être réuni dans les différents services. M. HELBLING déclare que c'est peut-être la première piste à explorer avant de revenir avec un projet de fusion tel qu'il avait été présenté avec Fusion 2016. Dans ce cadre-là, le Conseil communal a entendu que plusieurs élus du Conseil général réclament une séance sur l'Agglomération. Dans un premier temps, ce point est intégré dans l'analyse financière et, au vu de l'actualité, fera certainement l'objet d'une séance par la suite. Au sujet de l'attractivité de la commune, M. HELBLING relève que c'est bien la qualité de vie qui doit la renforcer.

Le Conseil communal a ensuite mis l'accent sur la mobilité :

★ Amélioration de la mobilité interne

★ Promotion de la mobilité douce

★ Assainissement des voies de communication

Si une bonne liaison relie Marly à Fribourg, M. HELBLING indique que les quartiers de Marly ne sont pour l'instant pas desservis par les transports publics. Ceci devra aussi être pris en compte, car si on veut un développement harmonieux on doit pouvoir amener les gens sur l'axe principal. La promotion de la mobilité douce est aussi un thème important de même que, parallèlement, l'assainissement des voies de

communication. M. HELBLING constate que le réseau de Marly s'essouffle, que ce soit au niveau communal ou au niveau cantonal.

Pour ce qui est de l'aménagement, le Conseil communal a résumé ses réflexions de la manière suivante.

#### AMENAGEMENT

★ Développement maîtrisé et harmonieux

★ Assainissement et entretien des infrastructures communales

➡ Dans le sens du développement durable

S'il faut toujours penser à se développer, M. HELBLING estime que cela doit se faire de manière harmonieuse et surtout maîtrisée. Il est vrai qu'on ne peut pas faire grand-chose seul, mais il est important de donner des impulsions.

Chaque année, le Conseil communal propose des messages pour l'assainissement et l'entretien des infrastructures communales. Selon M. HELBLING, il convient de ne pas se laisser déborder dans ce domaine, afin d'éviter sur le long terme des frais importants. C'est un travail de longue haleine.

L'assainissement des voies de communication inclut bien entendu le domaine communal, mais pas seulement. Le Conseil communal a ajouté dans ses réflexions le sens du développement durable, en ayant à l'esprit une vision future.

M. HELBLING explique ensuite le terme « prestations ». Toute population exige, veut ou souhaite des prestations de ses autorités, de ses services. Le Conseil communal va s'atteler à dégager des leitmotifs, comme par exemple une administration « sympa », au service de la population.

#### PRESTATIONS

★ Administration « sympa »  
- au service  
- avec les moyens adéquats

★ Politiques sociale et familiale adéquates

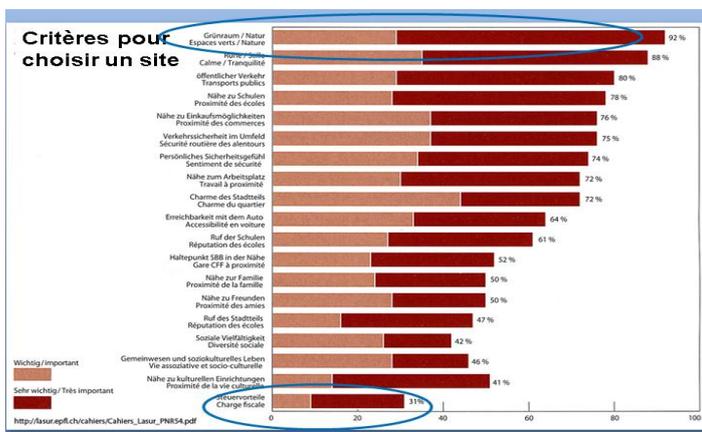
★ Encouragement aux économies d'énergie

Avec le terme « politiques sociale et familiale adéquates », le Conseil communal a pensé à la vie dans les quartiers, à l'intégration, à tout ce qui se fait au niveau de Marly Sympa et des sous-commissions et sous-groupes. En parallèle, il est important de participer aux économies d'énergie. M. HELBLING relève à ce sujet que la commune de Marly est en bonne voie puisque, systématiquement, le Service de l'aménagement adopte des prestations qui sont les mieux adaptées à la commune.

Voilà donc les éléments qui sont ressortis de la première journée de réflexion du Conseil communal, unanimement acceptés par ses membres.

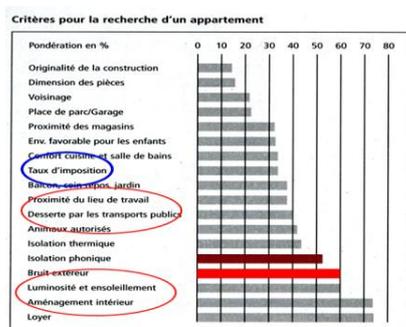
M. Jean-Marc BOECHAT explique que les statistiques qu'il va donner sortent directement du cours ASPAN que le personnel du Service de l'aménagement a suivi au début de la législature. Ces statistiques sont intéressantes, parce qu'elles datent de différentes époques et de différentes sources. Elles donnent des indications sur les critères qui décident les gens à venir s'installer dans une commune. M. BOECHAT commente le tableau ci-dessous.

**Intervention du Conseil communal**



Selon cette étude, M. BOECHAT constate que les critères les plus importants sont l'environnement, les transports, les écoles et les commerces. Le critère relatif à la charge fiscale arrive en 17<sup>ème</sup> position avec un taux de 31 %. Ce n'est donc pas un critère décisif pour choisir un site.

En ce concerne les critères pour la recherche d'un appartement, selon l'enquête réalisée par ASPAN en 1998, M. BOECHAT remarque que la question est un peu différente, comme le démontre le prochain graphique.

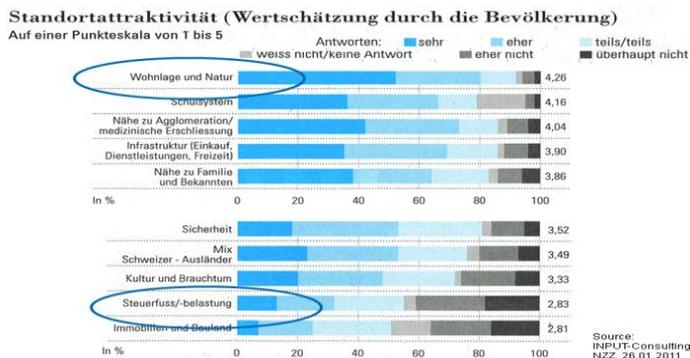


VLP-ASPAN

**Critères pour la recherche d'un appartement:**  
Source: Bruit, Cercle bruit, 1998, p. 26

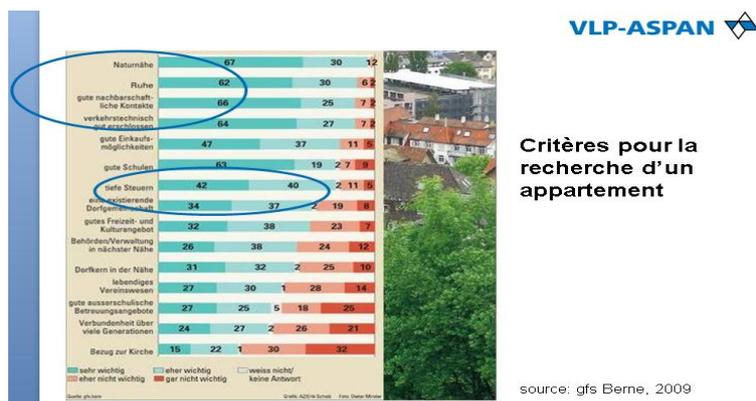
Les critères les plus importants sont le loyer, l'aménagement intérieur et la luminosité de l'appartement. La charge fiscale se situe également aux alentours des 30 %. Ce n'est donc toujours pas un critère décisif.

M. BOECHAT évoque ensuite l'enquête réalisée par la NZZ en 2011 au sujet de l'attractivité des lieux d'habitations.



Il constate que la nature, l'endroit et les écoles sont importants et que la partie fiscale se situe toujours au bas de l'échelle.

M. BOECHAT commente ensuite l'étude menée par GFS en 2009 relative aux critères pour la recherche d'un appartement.



Critères pour la recherche d'un appartement

Le même constat en ressort : l'environnement, les écoles et les accès routiers sont très importants, avant le critère fiscal.

En remettant l'église au milieu du village, M. BOECHAT observe qu'au moment où des décisions seront difficiles à prendre, ce n'est pas l'augmentation des impôts qui fera fuir les gens. Il faut leur offrir quelque chose de plus avec cette augmentation.

Mme Dominique ALT, PDC, remercie M. BOECHAT pour ces informations. Elle déclare que les chefs de groupes ont déjà eu l'occasion de traiter ces aspects-là lors d'une discussion avec le Conseil communal. Pour sa part, en tant que représentante d'un parti du centre, Mme ALT se sent assez à l'aise pour faire aussi bien côté gauche que côté droit. Elle rappelle que selon la fameuse évolution de la courbe de Lorenz, quand elle a commencé en tant que Conseillère générale à Marly, le 21,7 % des contribuables marlinois payait le 80 % des impôts. Aujourd'hui, si ses souvenirs sont bons, le 16,9 % des contribuables de Marly paie le 80 % des impôts. Selon

**Question de Mme ALT**

Mme ALT, tout le monde n'a pas les mêmes priorités dans la qualité de la vie.

M. Jean-Pierre OERTIG pense décevoir beaucoup de monde, car il ne va pas pouvoir annoncer aujourd'hui des économies substantielles, voire des recettes supplémentaires. Après les premiers entretiens avec certains responsables de dicastère, M. OERTIG se rend compte de l'ampleur de cette analyse qui va se concentrer sur le court terme, c'est-à-dire 2015, et sur le plus long terme. L'objectif d'une telle analyse est de pouvoir identifier et chiffrer le potentiel d'économies ou de recettes supplémentaires possibles, mais aussi les coûts supplémentaires éventuels sur le long terme. M. OERTIG évoque par exemple la nouvelle loi scolaire qui prévoit une bibliothèque pour chaque centre scolaire. Pour Marly, cela signifie qu'il sera nécessaire de créer une seconde bibliothèque avec les frais que cela comporte. On ne va donc pas faire d'économies grâce à cette nouvelle loi scolaire.

***Intervention du  
Conseil communal***

Avant de poursuivre, M. OERTIG adresse ses remerciements à M. Dominique DUPONT, Responsable du service des finances, et relève ses compétences qui lui sont très utiles. M. OERTIG explique qu'un document de travail a été élaboré avec M. DUPONT qui va permettre de répertorier les différents comptes de fonctionnement. Il est prévu de mentionner un type de dépendance de la charge ou de la recette entre 1 et 3. La note 1 signifie une dépendance totalement liée par une loi fédérale ou une loi cantonale ; la note 2 concerne une dépendance semi-liée par des conventions ou règlements, et la note 3 est une dépendance non liée. Beaucoup d'informations sont nécessaires pour répertorier les différents comptes dans les dépendances correctes. Le grand travail consistera ensuite à définir quelles mesures sont possibles ou envisageables et quelles en sont les conséquences, notamment sur le bien-être et la qualité de vie des citoyens de Marly. En dernier lieu, il conviendra de chiffrer ces mesures d'économies, puis de présenter au Conseil général un plan concret lors de la séance du 8 octobre.

Entretemps, M. OERTIG annonce que le 17 mai une analyse sera faite sur les réflexions, les informations obtenues et les possibilités d'amélioration, en fixant des priorités ; il s'agira ensuite de préparer un plan d'attaque, que ce soit au niveau des charges, des recettes et des investissements. Les chefs de groupes seront consultés pour avoir un échange dans le courant juillet. M. OERTIG compare cette analyse financière à l'Alpes d'Huez, le

célèbre col du Tour de France, avec ses 21 virages. Il faut de l'endurance pour monter ce col, de la volonté, de la force et du courage. Le premier virage de ce col a maintenant été atteint ; il reste cependant un énorme travail d'analyse et de réflexion pour parvenir à du concret.

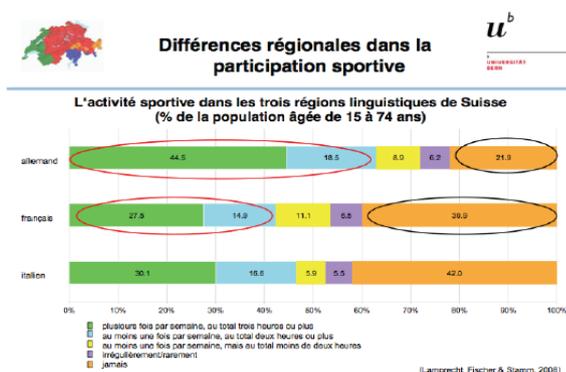
## **6. Informations sur le rapport de l'enquête concernant le sport à Marly et à Hünenberg**

M. Eric ROMANENS, Vice-Syndic, rappelle la demande du Pr. Nagel de l'Université des Sciences humaines de Berne au sujet d'une étude parallèle entre Marly et Hünenberg pour les jeunes et les gens en général au niveau du sport. Cette étude est maintenant terminée et les résultats ont été dévoilés par l'Université de Berne le 20 janvier dernier, où une partie des membres de la Commission des sports et quelques membres du Conseil communal se sont rendus. M. ROMANENS a le plaisir de passer la parole ce soir à MM. Jacques DEGLISE et Bruno RÜEGER qui ont suivi le projet depuis le départ.

***Intervention du  
Conseil communal***

En préambule, M. Bruno RÜEGER, PS, précise qu'il existe deux études faites par l'Office fédéral du sport au sujet de la participation de la population suisse aux activités physiques et sportives. Ces études ont été réalisées en 2000 et 2008 et concernent la population de 15 à 74 ans. L'Université de Berne souhaitait préciser et connaître les facteurs structurels et culturels de la participation sportive des adolescents (15 à 20 ans) et des jeunes (20 à 25 ans). Elle a développé un questionnaire qui a été testé par les communes de Marly et Hünenberg, une fois pour la version allemande et une fois pour la version française. Cette enquête va être travaillée et réalisée au niveau des quatre régions linguistiques de Suisse. Si la participation à cette étude est minime, les résultats sont cependant intéressants. M. RÜEGER commente le premier graphique qui comprend les résultats de l'étude de 2008 réalisée par l'école de Macolin.

***Intervention de  
M. RÜEGER***



On y constate qu'une grande partie de personnes sont actives régulièrement, de une à plusieurs fois par semaine (couleurs bleue et verte). Il existe une différence marquée entre la Suisse alémanique, la Suisse romande et la Suisse italophone.

En ce qui concerne l'étude préparatoire dans les communes de Marly et d'Hünenberg, M. Jacques DEGLISE informe que 2'320 questionnaires ont été adressés à la population des 15-25 ans par l'Université de Berne. Seules 106 réponses d'Hünenberg et 99 réponses de Marly ont été reçues, ce qui porte le taux de participation à 8,84 %. Malgré ce taux relativement bas, quelques informations intéressantes ressortent de cette enquête.

**Intervention de M. DEGLISE**

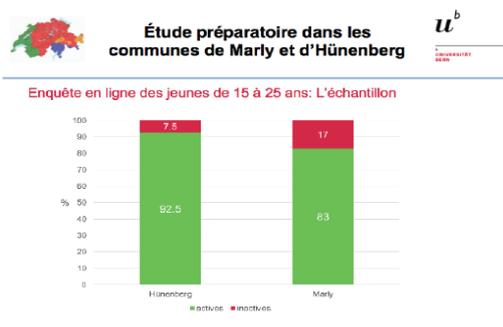
**Étude préparatoire dans les communes de Marly et d'Hünenberg**

Enquête en ligne des jeunes de 15 à 25 ans: L'échantillon

	Hünenberg		Marly		
	n	%	n	%	
Sexe	féminin	51	48.6	46	47.4
	masculin	54	51.4	51	52.6
Classes d'âge	15- bis 20-Jährige	54	50.9	48	48.5
	21- bis 25-Jährige	52	49.1	51	51.5
Formation	Pas fini l'école obligatoire	8	10.1	7	8.9
	10ième année / apprentissage / école professionnelle	27	34.2	13	16.5
	Maturité / formation professionnelle supérieure avec brevet fédéral ou diplôme fédéral / séminaire	21	26.6	39	49.4
	École professionnelle supérieure/ haute école spécialisée	11	13.9	8	10.1
Université, haute école	12	15.2	12	15.2	

On remarque notamment à Marly que 49,4 % des personnes faisant du sport sont en formation professionnelle supérieure et que seulement 16,5 % sont des apprentis.

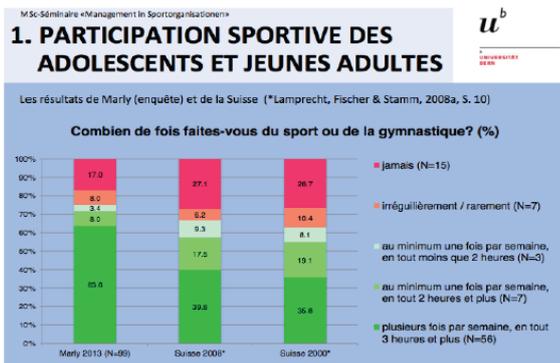
A Marly, 83 % des gens font du sport et 17 % n'en font pas.



Un second questionnaire a été adressé par l'Université de Berne aux prestataires sportifs des deux communes. Sur 55 mails adressés, 15 réponses ont été reçues d'Hünenberg et 8 de Marly, ce qui porte le taux de participation à 41,8 %.

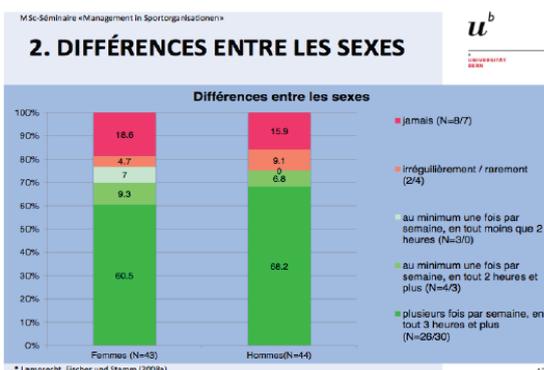
Sur le tableau suivant, M. Bruno RÜEGER explique qu'on met en comparaison l'étude de 2000, celle de 2008 et l'étude de Marly.

**Intervention de M. RÜEGER**



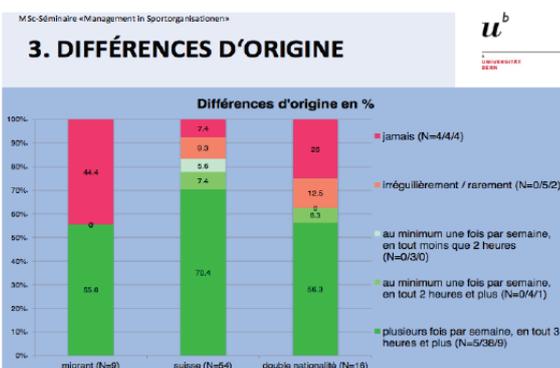
M. RÜEGER relève que la population active a tendance à progresser et qu'à Marly elle est relativement haute. On arrive ainsi à un taux qui dépasse les 70 %. A l'inverse, on voit que la proportion des gens qui sont totalement inactifs diminue et qu'à Marly elle est relativement faible.

La différence entre les sexes est très peu significative, comme le montre le tableau ci-dessous.



Au niveau de la participation, on se trouve un peu au-dessus de 70 % chez les femmes et chez les hommes.

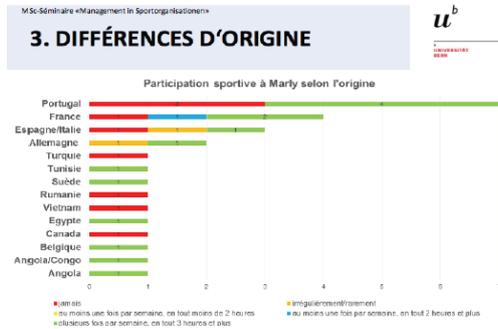
Pour ce qui est de la différence d'origine, il existe une grande différence chez les migrants, malgré le peu de personnes qui ont répondu au questionnaire.



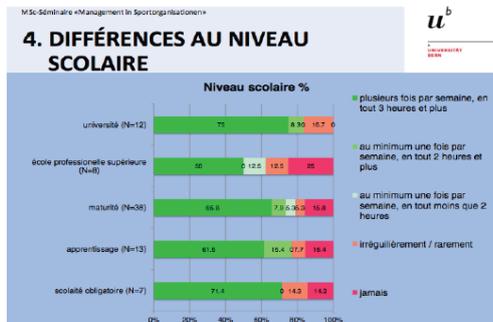
Dans cette catégorie de population, M. RÜEGER remarque que ou bien on fait du sport à haute dose ou alors on n'en fait pas. Il y a peu de différence,

à l'inverse des personnes de nationalité suisse ou double nationaux.

L'intérêt du slide suivant réside dans le fait qu'à Marly 14 nationalités sont représentées dans l'enquête, alors qu'à Hünenberg il en existe uniquement 7.

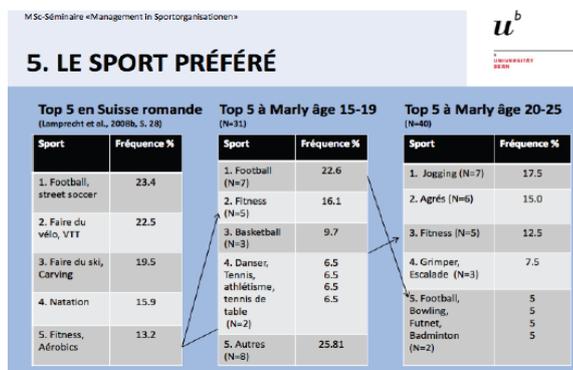


Les différences au niveau scolaire récapitulent les catégories de gens qui ont répondu au questionnaire, de l'université à la scolarité obligatoire.



Pour la catégorie de la scolarité obligatoire, M. RÜEGER précise que les leçons de gymnastique ne sont pas comprises dans l'enquête ; c'est pour cette raison qu'on arrive à des taux de 14 % de jeunes qui ne pratiquent pas de sport.

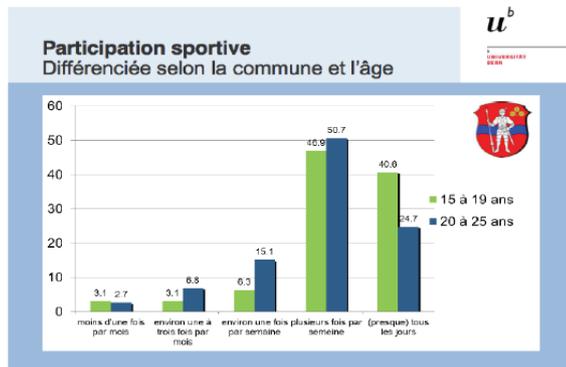
M. RÜEGER explique que le football chez les jeunes de Suisse romande et de Marly est en tête. Quand on arrive chez les moins jeunes, c'est-à-dire les plus de 20 ans, l'engouement pour le football retombe.



Selon M. RÜEGER, ce résultat démontre l'effet du sport de masse, c'est-à-dire qu'il existe une pyramide où l'on prend le plus de juniors possible, dans tous les sports d'équipe. Une fois la fin de l'école obligatoire atteinte, les jeunes font un choix. C'est là que les sports tels que le jogging ou le fitness prennent l'ascendant sur d'autres activités sportives. On a alors tendance à pratiquer un sport individuel, parce qu'il est plus facile de s'organiser par rapport aux études ou au travail.

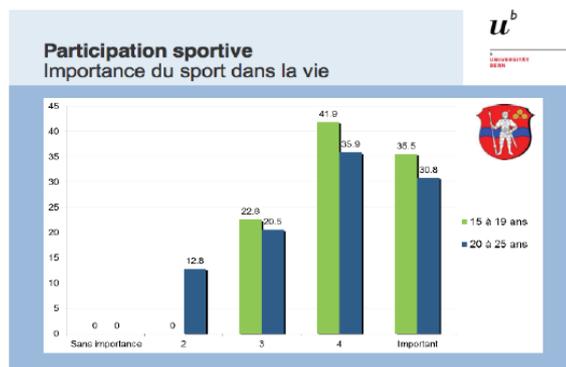
M. Jacques DEGLISE commente le tableau suivant.

**Intervention de  
M. DEGLISE**



Il constate qu'à Marly 46,9 % des jeunes de 15 à 19 ans font du sport plusieurs fois par semaine et 50,7 % des jeunes de 20 à 25 ans. Ils sont 40,6 % à pratiquer un sport presque tous les jours (15 à 19 ans) et 24,7 % pour les 20 à 25 ans. Il n'existe pratiquement personne qui ne pratique pas de sport.

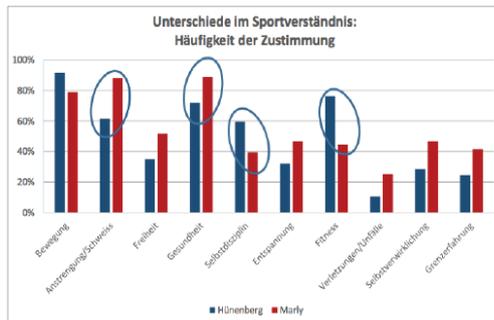
Selon le tableau ci-dessous, l'importance du sport dans la vie est répertoriée de 1 (sans importance) à 5 (très important).



M. DEGLISE relève que 76 % de jeunes de 15 à 19 ans se situe dans la fourchette de 4 et 6, de même que 65 % de jeunes de 20 à 25 ans.

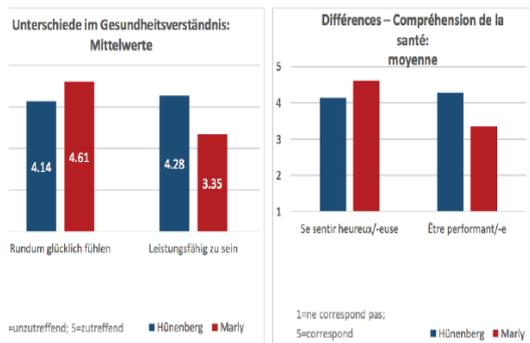
Quant aux lieux de pratique des sports, l'enquête révèle que la plupart des jeunes reste à Marly (41,4 % et 37,5 %) et qu'environ le double des jeunes d'Hünenberg se rend à l'extérieur pour pratiquer un sport.

Selon le tableau ci-après, M. RÜEGER explique qu'à Marly le sport signifie **Intervention de M. RÜEGER** « santé » pour quasiment 90 % des gens, « transpiration » pour 88 % et « mouvements » pour 78 %.

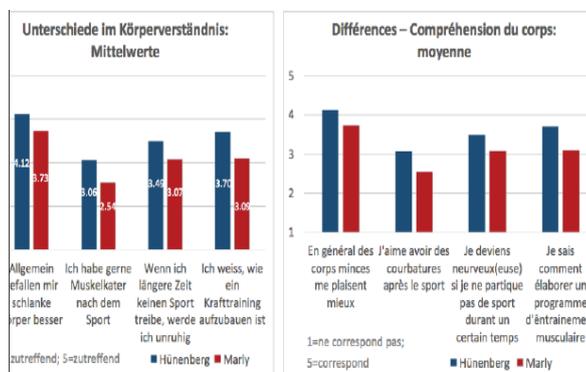


A l'inverse, il constate que la notion « fitness » n'a pas beaucoup de valeur et « accident » encore moins.

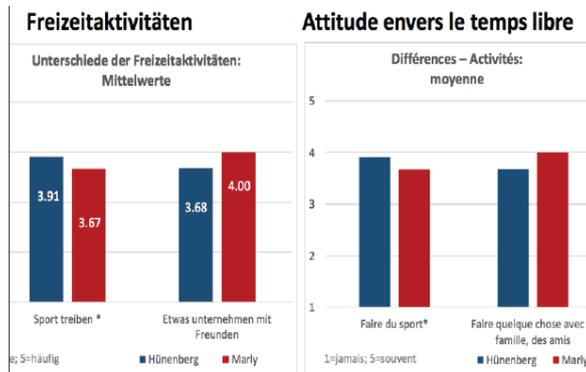
Il est intéressant de voir qu'à Marly le mot « santé » signifie principalement se sentir heureux à 4,61 %, et que la notion de « performance » est moins importante.



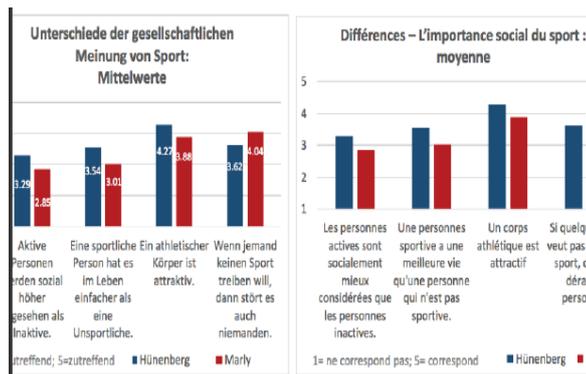
En prenant connaissance du tableau ci-dessous, M. RÜEGER a relevé la chose suivante : à Marly, l'affirmation « en général des corps minces » correspond à 3,73 %, et qu'à l'inverse celle « j'aime avoir des courbatures après le sport » ne plaît qu'à 2,54 %.



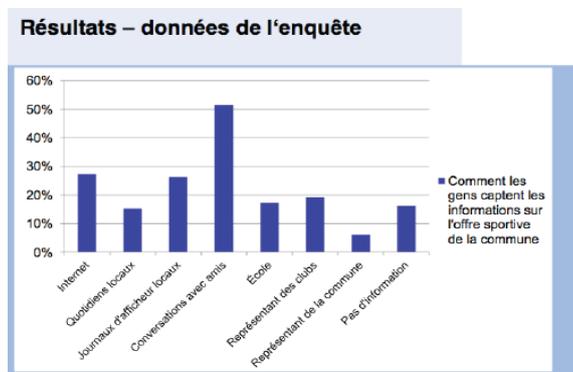
M. RÜEGER observe sur le graphique suivant qu'entre « faire du sport » ou alors « faire quelque chose avec la famille ou les amis », la préférence des Marlinois va vers la seconde, avec une note de 4 sur 5.



Avec le tableau suivant, constatation a été faite que si, à Marly, on ne veut pas faire du sport, cela est relativement bien accepté. Si on veut en faire, le sport est un élément qui n'apporte pas forcément une considération sociale.



En se référant au tableau suivant, M. DEGLISE relève que plus de 50 % **Intervention de M. DEGLISE** des jeunes apprennent l'offre sportive en parlant avec des amis et moins de 30 % par internet.

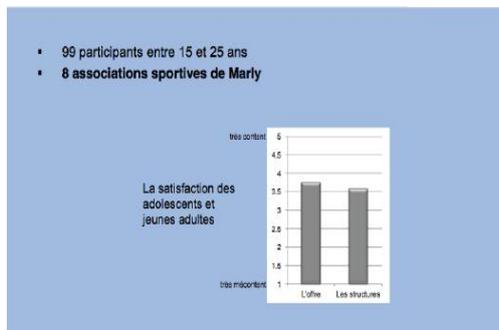


Le slide suivant démontre que les jeunes souhaitent plus de publicité sur les possibilités de sport dans la commune, ce qui est important selon M. DEGLISE. Pour ce qui est des données de la commune, l'importance est mise sur l'animateur de sport et le site sur internet.

Résultats – Comparaison		
Sujets	Données de l'enquête	Données de la commune
<b>Promotion</b>	« Plus de publiciser concernant les possibilités de sport. »	- animateur de sport - brochure annuelle - soirée d'information pour des nouveaux arrivants - site sur internet
<b>Infrastructure communale</b>	« Il faut une piscine. » « Faire une piste cyclable entre jonction et cité. »	- piscine - infrastructures sportives nécessitent des rénovations

Au sujet des infrastructures communales, les jeunes souhaitent une piscine, et également une piste cyclable entre Jonction et Cité.

Les résultats généraux de l'enquête sont mentionnés ci-dessous :



M. DEGLISE note que la satisfaction des jeunes se monte à 3,5 sur 5 pour les offres et les structures proposées.

L'enquête révèle une utilisation des complexes communaux par les associations sportives de 60,9 %, des complexes du club de 26,1 % et des complexes privés de 13 %.

Les offres associatives à Marly - Une perception subjective

**Résultats – Les complexes sportifs**

- Les associations sportives: Utilisation des complexes communales (60.9%), des complexes du club (26.1%) et des complexes privés (13%)

Les complexes sportifs sont en bon état.  
Possibilités pour l'amélioration:

- La salubrité des locaux annexes à la piscine de l'école publique de Fribourg - Construction d'une piscine à Marly
- L'éclairage
- Un court de tennis

Il ressort de l'enquête que les complexes sportifs sont en bon état. Cependant, des améliorations sont souhaitées aux locaux annexes de la piscine de l'Ecole libre publique et à l'éclairage. Demande est faite d'une piscine et d'un court de tennis.

Pour terminer, M. DEGLISE fait part de l'importance du sport qui ressort de l'enquête :

Les offres associatives à Marly - Une perception subjective

**Résultats – L'importance**

- Bénéfice social et bénéfice pour la santé
- Différentes possibilités pour faire du sport
- Une bonne infrastructure et des entraîneurs passionnés
- La conception d'une piscine
- Le soutien des initiateurs
- Information et publicité

D'où obtenez-vous des renseignements sur les offres sportives?

- Souvent des personnes de connaissance et des amis
- Rarement des journaux et des interlocuteurs
- Le site internet n'est pas assez clair et structuré.

Il pense que le point important est bien le bénéfice social et le bénéfice pour la santé. L'enquête révèle encore que le site internet n'est pas assez clair et structuré pour obtenir des renseignements sur les offres sportives.

M. RÜEGER conclut en énumérant les associations sportives commerciales ayant répondu au questionnaire : **Intervention de M. RÜEGER**

**Les organisations sportives commerciales de Marly**

- **Pleine Forme – Fitness & Bien-être**  
centre de fitness
- **Eko Dance**  
école de danse
- **Profil Dance**  
studio de danse
- **Pro-Tennis SA**  
école de tennis
- **Cardio-Forme**  
groupe de maintenance cardio-vasculaire

Les propositions d'amélioration des adolescents et des jeunes adultes ressortent du tableau ci-dessous :

**Propositions d'amélioration des adolescents et jeunes adultes**

- « Un peu plus de pub dans les magasins de la commune de Marly. »
- « Un site internet clair, que les informations données par les clubs soient corrigées par la commune. Après plusieurs rappels, rien à changer sur le site internet. »
- « Il faudrait y avoir plus de transparence et plus de visibilité, chose qui doit être facilitée par la commune. »

21

Pour résumer les diverses améliorations à apporter sur la commune de Marly, M. RÜEGER propose de prendre connaissance du slide suivant :

- Améliorer les informations concernant l'offre sportive sur internet, médias sociaux etc.
- Diversifier l'offre au niveau structurel (piscine, pistes cyclables, bikepark, skatepark)
- Offres sportives à des prix plus avantageux dans les associations sportives
- Meilleure coopération des associations sportives avec d'autres organisations sportives
- Intensifier le recrutement et la fidélisation des membres dans les associations sportives
- Plus de publicité attrayante pour les jeunes de la part des prestataires commerciaux
- Révision des horaires d'utilisations des prestataires commerciaux

M. RÜEGER remercie l'assemblée de son attention.

### **8. Divers**

Pour clore le point précédant, M. Eric ROMANENS annonce que cette étude va être mise sur le site internet de la commune. Il remercie MM. DEGLISE et RÜEGER pour la réalisation de cette présentation.

*Intervention du  
Conseil communal*

### **Matériel de la SDME**

M. ROMANENS indique que la Société de développement de Marly et environs (SDME) est devenue propriétaire de quatre tentes. Ce matériel est à disposition pour la modique somme de 50 francs par tente et se trouve auprès de l'Animation socioculturelle qui en assume l'entretien et le stockage.

### **Tir des Conseillers 2014**

M. Eric ROMANENS annonce que le tir des Conseillers 2014 se fera au petit calibre. En effet, lors de la sortie des 3 Conseils du week-end dernier, il a été constaté que les dames avaient beaucoup apprécié de pouvoir tirer avec une carabine plus légère et sans recul. La Société de tir de Marly est ainsi d'accord de mettre les instructeurs et le matériel à disposition pour le tir des Conseillers. M. ROMANENS espère ainsi plus de participation.

### **Société des Remontées mécaniques de la Berra SA**

Vendredi dernier, M. ROMANENS indique avoir pris part à la soirée des communes des Remontées mécaniques de la Berra SA. Comme d'habitude, des statistiques ont été données par rapport à la fréquentation des élèves des écoles. Sur 5929 journées qui ont été skiées par les élèves de la région entre 2013 et 2014, 720 l'ont été par des Marlinois, ce qui représente le 12,14 %. Marly est donc toujours la commune qui profite le plus de la gratuité des journées de ski à la Berra. M. ROMANENS tient à en remercier les enseignants et le maître de sport.

### **Tour de Romandie**

M. Eric ROMANENS rappelle que le 3 mai prochain aura lieu le Tour de Romandie. C'est une étape particulière qui partira de Fribourg et arrivera à Fribourg. Marly sera traversé six fois par la caravane du Tour lors de cette étape en boucle. Ce jour-là, la grande majorité de la route entre Marly et Fribourg sera fermée. Les informations concernant la circulation dans les quartiers et celle en direction ou en provenance de Fribourg se trouveront dans le prochain Marly-Information. Elles ont été mises au point par la Police cantonale, la Société du Tour et la Police communale de Marly.

M. Alexandre BAFUMI, MV, désire rappeler que Marly Folies aura bien lieu cette année. Cette manifestation débutera par le spectacle de Yann Lambiel à 20h30. Au niveau de la restauration, une petite équipe de 3 personnes, qui a remporté le 3<sup>ème</sup> prix de l'originalité sur 126 au Paléo, a accepté de venir à Marly Folies. Enfin, Jacky Lager y donnera son spectacle pour enfants. M. BAFUMI rappelle que Marly Folies cherche des bénévoles et lance un appel en ce sens.

***Intervention de  
M. BAFUMI***

M. Eric ROMANENS, Vice-Syndic, informe que le week-end du 4, 5 et 6 avril 2014, la commune de Marly tiendra un stand à Hünenberg lors de la « Hünaexpo » pour se présenter. Il précise qu'une délégation de 5 à 6 personnes fera le déplacement, dont Mme la Présidente du Conseil général. Si l'un ou l'autre Conseiller général désire faire partie de cette délégation, M. ROMANENS est à disposition pour en prendre note en fin de séance.

***Intervention du  
Conseil communal***

La parole n'étant plus demandée, Mme Claudia CLEMENT clôt la séance à 21h10. Elle remercie le Conseil communal et le Conseil général de leur participation et leur souhaite une belle fête de Pâques.

***Intervention de  
la Présidente***

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La Présidente

Le Secrétaire

Claudia CLEMENT

Luc MONTELEONE